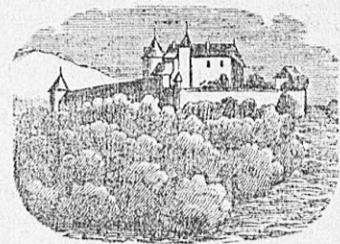




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» 6 mois, » 2 —

Pour l'Etranger le port en sus, payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent., la ligne ou son espace.

Réclames: 50 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 4 novembre 1887.

Elections au Conseil national.

Le nouveau Conseil national, élu le 30 octobre par le peuple suisse, ne différera guère de son prédécesseur. Sur 141 députés, 82 appartiennent au parti radical. Le reste se partage entre le parti conservateur catholique et le centre libéral.

Pour notre canton, tout l'intérêt de la lutte se concentrait dans le XXI^e arrondissement. Là encore, comme dans les deux autres arrondissements fribourgeois, ce sont les candidats tépelets, MM. Python et Cressier, qui ont été élus.

L'histoire de cette élection est celle de toutes les élections fribourgeoises. Même ingérence du clergé dans la lutte électorale, même pression administrative, quoique plus éhontée peut-être, même corruption officielle, même avilissement de l'électeur par le régime tépelet.

Comme toujours, on a vu des ecclésiastiques endossant le harnais et les passions de l'agent électoral. Ainsi qu'il convenait, l'illustre chanoine Schorderet a fait une fois de plus campagne au nom de la religion contre les candidats libéraux. C'est lui qui disait aux électeurs catholiques: Quiconque votera pour Bourgnicht commettra un péché mortel.

Où donc est le fouet qui chassa les vendeurs du temple?

Comme toujours, le gouvernement a été digne de lui et de ceux qui l'ont nommé. Pendant les derniers jours qui ont précédé le vote, toute la séquelle administrative était sur pied, parcourant la ville et la campagne, intimidant et terrorisant l'électeur, employant les promesses là où ne suffisait pas la menace. Toute l'armée a donné, depuis le premier des tépelets pur-sang jusqu'au dernier des vendus.

Pour la ville de Fribourg, le Cercle dit catholique était le principal foyer de corruption. C'est là que les électeurs à vendre étaient conduits, payés, gorgés de vin et munis d'un bulletin de vote non moins catholique que le Cercle lui-même.

C'est par ces moyens qu'on est parvenu à bâillonner le XXI^e arrondissement.

O tépelets! soyez fiers de votre victoire! Elle est bien digne de vous!

Nouvelles suisses.

Conseil national. — Le peuple suisse, dans la majeure partie des cantons, a confirmé dans leurs charges ses députés au Conseil national, se bornant à remplacer ceux qui refusaient une réélection. La lutte n'a été vive que dans quelques cantons. A Berne, dans le Jura, à Soleure et dans le cercle de Lausanne, les oppositions conservatrices ont présenté des listes de candidats et vaillamment lutté pour les faire passer. Elles ont échoué. Un des principaux arguments de leurs adversaires leur a été fourni par nos tépelets. Pourquoi, disait-on, accorderions-nous une représentation à la minorité conservatrice chez nous, alors que Fribourg refuse toute concession aux

libéraux? A St-Gall et Zurich, des députés des deux bords sont sortis de l'urne, il y a encore des ballottages.

Par contre, dans la Haute-Argovie bernoise, l'opposition a fait passer deux libéraux-conservateurs. Au Tessin, les radicaux ont obtenu la majorité dans le *Bottoconere* qui nomme deux députés.

La palme revient au district de Martigny qui a élu un libéral, M. Gaillard, et un conservateur modéré. Le Python valaisan, M. Biolley, que nous avons déjà présenté une fois à nos lecteurs, n'a pas osé affronter le scrutin et avait refusé toute candidature. — Nos félicitations aux Valaisans; en fait d'indépendance, nous avons beaucoup à apprendre d'eux.

Budget de la Confédération. — Le Conseil fédéral a terminé la discussion du projet de budget pour 1888. Ce projet porte les dépenses au chiffre de 56,800,000 francs et les recettes à 56 millions; le déficit serait donc de 800,000 francs (l'avant-projet arrêta ce chiffre à 1,544,006 francs). Ces indications ne sont cependant pas encore définitives.

Le Département fédéral du commerce a désigné éventuellement M. le colonel-divisionnaire Vögeli-Bodmer, président de l'exposition nationale à Zurich, comme commissaire général pour le cas où la Suisse participerait officiellement à l'exposition de Paris de 1889.

Responsabilité civile. — En raison de la prochaine mise en vigueur du supplément à la loi sur la responsabilité civile des fabricants, le Conseil fédéral invite ses cantons à faire connaître cette loi et à l'appliquer énergiquement dès la première heure. Il rappelle en outre que le Conseil fédéral juge en dernier ressort dans les cas douteux et que son contrôle s'exerce toujours par l'organe des inspecteurs des fabriques. Mais comme ceux-ci sont peu nombreux et que leur tâche est grande, il est nécessaire que les autorités cantonales déploient une incessante activité.

Vins falsifiés. — A la suite d'une enquête très complète, instruite par le juge informateur de Lausanne, le tribunal d'accusation a renvoyé devant le tribunal de police de Lausanne onze marchands de vin prévenus d'avoir vendu sous le nom de vin une boisson qui n'était pas le produit exclusif de la vigne.

Cinq de ces marchands sont accusés d'avoir su que la boisson qu'ils vendaient n'était pas le produit exclusif de la vigne, circonstance qui permet de porter au double, soit à mille francs, l'amende prévue par la loi de 1883 sur la vente des vins.

Simplon. — La conférence intercantonale pour les affaires du Simplon a été réunie à Lausanne. Les gouvernements de Fribourg, Vaud et Valais y avaient envoyé des délégués; ceux de Neuchâtel et de Genève avaient été empêchés de se faire représenter.

L'*Estafette* dit que la conférence a pris connaissance d'une lettre par laquelle les communes vaudoises sollicitées d'accorder des subventions pour le percement du Simplon, demandent quelques renseignements avant de se prononcer définitivement. Elle a chargé l'Etat de Fribourg de répondre.

Elle a ensuite entendu un exposé oral du directeur de la Compagnie S.-O.-S. sur l'état actuel des négociations financières.

Il existe en Suisse 47 corps de cadets, qui se répartissent sur treize cantons, Zurich, Berne, Glaris, Fribourg, Soleure, Bâle-Ville, Appenzell (Rh.-Ext.), Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Vaud et

Neuchâtel. Le nombre total des jeunes gens qui font des exercices militaires dans ces corps s'élève à 5503 hommes. Leur armement se compose de 4880 fusils, 161 arbalètes et 24 canons.

Berne. — Le guide Christian Muller, de Gsteigwyl, qui avait été emmené par quelques Anglais pour tenter l'ascension du mont Ararat, est rentré ces jours-ci du Caucase. L'ascension n'a pu avoir lieu à cause du mauvais temps.

Lucerne. — La récolte des fruits a été bonne dans ce canton. Au début de la cueillette, les poires à vin se sont vendues 7 francs les cent kilos, mais les marchands allemands étant venus, les prix sont montés à 9 fr. 10 et même 12 francs. Bon nombre d'agriculteurs ont fait, de ce chef, de sérieuses recettes.

Schwytz. — Dans la nuit de lundi à mardi, un grave accident a failli arriver sur la ligne du Gothard. Le train qui avait quitté Bâle à 8 heures du soir sortait du grand tunnel de la route de l'Axen, près Sisikon, sur la rive droite du lac des Quatre-Cantons, lorsque le mécanicien vit un éboulement formidable descendre du rocher et couvrir de ses débris un petit pont en fer entre Sisikon et Flüelen. Le train stoppa; on procéda aussitôt aux travaux de déblaiement et trois heures plus tard le train put traverser. La circulation est rétablie.

Nidwald. — Le dernier numéro de la *Feuille officielle* publie les noms de deux jeunes gens qui auraient dû suivre les cours complémentaires donnés aux recrues de l'année et qui ont jugé bon de s'abstenir sans motifs. Ils ont été condamnés à huit jours de prison. Un troisième qui a manqué les vingt heures ordonnées en septembre, a reçu pour sa part trois jours de prison pour absence de quinze heures.

Zoug. — Le Conseil fédéral a décidé de payer les frais de la mise sur pied des troupes nécessitée par la catastrophe de Zoug par 2873 fr. et les frais de sondage par 2343 francs.

— Les sondages qui continuent à Zoug donnent des résultats assez inquiétants. Les maisons du « faubourg » ont été abandonnées par leurs habitants.

Soleure. — Les bouchers d'Olten ont fixé le prix de la viande à 45 et 50 centimes la livre de bœuf, 50 et 70 centimes le veau et le mouton, et 30 cent. la viande de génisse.

Bâle. — L'association de Bâle pour les vacances d'enfants pauvres a pu envoyer cette année 264 petits pensionnaires en séjour de campagne; elle a fait distribuer à 600 autres, chaque jour pendant trois semaines, un demi-litre de lait et un petit pain. Les frais (11,000 fr.) ont été couverts par des dons volontaires.

St-Gall. — On travaille à renflouer la Ville de Lindau qui récemment a sombré dans le lac de Constance.

— Saluz, vice-président de la Société suisse du Grütli, victime de l'attentat que nous avons mentionné, vient de succomber à ses blessures. Le gouvernement saint-gallois offre une récompense de 500 francs à celui qui découvrira l'instigateur du meurtre du malheureux Saluz.

Tessin. — On mande de Rome que Mgr Molo, administrateur apostolique du Tessin, sera préconisé dans le consistoire du 20 novembre. Léon XIII recevra le 20 janvier les pèlerins suisses qui se rendront à Rome sous la conduite de Mgr Mermillod.

Vaud. — La justice vient de relever dans le Talent, près du château d'Echallens, le cadavre d'un nommé G., horloger, établi depuis peu dans cette localité. Ce malheureux, adonné à la boisson et dans une profonde misère, a quitté son domicile il y a huit à dix jours, et, après avoir absorbé le contenu d'une

mi-prix ordinaire, de papiers à écrire, soit: papeterie à 2 fr.

Prix ord. du mag. Fr. — 40
boîte — » 2 —
papier de poste — 1 —
petit et grand format — 30 —
papier de meilleure qualité — 20 —
plume et 1 crayon — 30 —
papier noir de chancellerie — 40 —
à 2 fr. au lieu de Fr. 4 20
p. 17 fr.; 5 pap., 9 fr.
Commander une papeterie à 2 fr.
vous plaît, le montant en timon
remboursement.
Fiederhauser, papeterie,
Granges (Soleure).

LANN, à Marbach
anton de Lucerne),
ontre remboursement, mais pas
livres (3 1/2 kg.):
lumes de lit-neuves
1 fr. 70, 2 fr., 2 fr. 20, 2 fr. 70,
3 fr., 3 fr. 50.
vet tout blanc
0, 5 fr. 50, 6 à 9 fr. la livre.
tuellement attentif sur le
de canard à 2 fr. 20 la livre.
vient pas est échangé très vo-
[526]

ulin de Bulle:
ange de grains
es diverses à façon.
re d'épautre.
Prix modérés.

L. Treyvaud,
BULLE [342]
oix de conserves.

MES
ait savoir qu'il tiendra son
ous les jours de foire, ainsi
après la foire, sur la place
LLE.

genbass, fab. de limes,
successeur de Ph. Guidi,
rue de Morat, Fribourg.

rognerie.
rtifient la guérison de ma-
r le traitement par corres-
remèdes inoffensifs de l'Eta-
guérison de l'ivrognerie de
f. de Moos, Hirzel; A. Vol-
Domini Walther, Courcha-
pühl, Weid p. Schönenwerd;
enbach (Berne); Mme Sim-
Ringingen.

tement soit avec consente-
du malade. Moitié des frais
rison. Attestations, prospec-
gratuits. Adresser: A l'Eta-
guérison de l'ivrognerie, à
[402]

NE A LOUER
entrer le 18 janvier pro-
St-Pierre 1888), le domaine
e, situé rière Hauteville, de
hectares (environ 23 poses).
otaire FAYRE, à Bulle. [503]

placer de suite, chez
une famille ho-
de 15 ans, forte et robuste,
ménage et garder des en-
bureau du journal. [542]

u centre de la ville de Bulle,
eux grands locaux,
magasins ou de bureaux,
de suite et l'autre pour le
otaire FAYRE, à Bulle. [405]

A LOUER de suite, à
lle, une maison bien exposée,
aprenant neuf chambres et
ix cuisines. — S'adresser au
eau du journal. [556]

XXXXXXXXXX
ÉMILE LENZ A BULLE:

atures,
n parchemin, etc.
s plus modérés.

S COMMERCIALES
la raison sociale, depuis 5 fr.
XXXXXXXXXX
rimerio Emile Lenz.

bouteille d'eau-de-vie, retrouvée près de lui, s'est couché dans le ruisseau à un endroit où il y a très peu d'eau.

— Lundi dernier, dit la *Feuille d'Avis de Vevey*, un coup de vent d'une violence telle qu'il faut reporter son souvenir à la date du 20 février 1879 pour se rappeler d'avoir vu un orage semblable, s'est abattu sur le lac et y soulevait des vagues énormes.

— Deux voleurs se sont introduits lundi après midi dans une maison de campagne entre Rovray et Yvonand. Ils se donnèrent pour deux pauvres voyageurs ayant faim et demandèrent à manger, ce qui leur fut accordé. Peu après, pendant que la famille prenait son repas, ces personnages enfoncèrent une vitre et pénétrèrent dans les chambres du rez-de-chaussée, fouillant dans les meubles, bouleversant les tiroirs et finissant par enlever la malle du domestique, une montre avec sa chaîne, une bague et une broche. La gendarmerie recherche activement les voleurs.

Nouvelles étrangères.

France. — On télégraphie de Brest qu'une tempête épouvantable a sévi de 10 heures à 2 heures dans la nuit du 31 octobre. Les vaisseaux-écoles *Rorda* et *Bretagne* ont chassé sur leurs ancres jusqu'à quatre cents mètres dans la direction de l'est-sud-est. Vers sept heures du matin il y a eu un fort coup de vent du sud. Les bateaux de pêche mouillés dans le port du commerce ont disparu.

Algérie. — Un abaissement considérable de température s'est produit, en Algérie. De nombreuses chutes de grêle ont eu lieu à Alger et dans l'intérieur. La neige a fait son apparition sur les montagnes de l'Atlas, et, le 30 au matin on remarquait dans les rues de Médéah une couche de neige de cinq centimètres d'épaisseur. A Aumale, on en a constaté dix centimètres sur plusieurs points.

En même temps, une violente tempête a sévi sur le littoral. Les vagues, poussées par un vent furieux entre nord et ouest, déferlaient avec force contre les jetées du port; les navires ont dû s'espacer, jeter toutes leurs ancres et doubler leurs amarres. Les courriers seuls ont quitté le port.

A Guyotville, deux balancelles espagnoles sont venues s'échouer sur les rochers du rivage; l'équipage et les passagers ont pu se sauver, mais les bateaux sont perdus.

A Tipaza, une barque française a été aussi jetée à la côte et s'est entièrement brisée sur les récifs.

Espagne. — Le débordement de plusieurs torrents dans les Abruzzes a causé d'énormes dégâts sur une vaste étendue du territoire. Le nombre des victimes est encore inconnu.

Allemagne. — Un correspondant d'Allemagne transmet les renseignements suivants sur l'incident qui s'est produit à la frontière russe et qui nous a été signalé par le télégraphe.

C'est près de Tilsit, ville prussienne non loin de la frontière russe, que l'incident s'est produit. La victime est un sujet prussien nommé Glinke. Il se proposait de passer la frontière, on ignore encore dans quel dessein, lorsqu'il fut hélé par un douanier russe. Or, il paraît qu'au premier qui-vive du douanier russe, l'Allemand prit aussitôt la fuite. Le douanier fit feu, Glinke tomba mort.

Cet accident rappelle étrangement les faits récents qui se sont produits à la frontière française. On ne sait pas encore si cet incident fâcheux a eu lieu sur le territoire russe ou sur le territoire prussien. Les autorités de Tilsit se sont immédiatement rendues à la frontière pour ouvrir une enquête. La *Gazette de Tilsit* et les autres journaux allemands ne disent pas ce que Glinke allait faire à la frontière. Il faut savoir que depuis longtemps les douaniers russes ont exaspérés par les contrebandiers prussiens qui pullulent sur la frontière et leur jouent les plus vilains tours. Aussi les douaniers russes, postés à la frontière prussienne, ont-ils depuis longtemps l'ordre de faire feu sur tout individu qui prend la fuite au premier avertissement.

L'antagonisme des deux peuples se manifeste à la frontière de bien d'autres manières. Dans beaucoup de villes et de villages russes près de la frontière prussienne, il y a des restaurants où l'on peut voir des écriteaux ainsi conçus: « Ici, l'on ne donne rien à manger et à boire aux Prussiens. »

Il est nécessaire que les deux nations ne soient pas isolées en présence de la concentration d'autres puissances. Elles peuvent s'accorder un appui réciproque pour tout ce que chacune d'elles entreprendra dans les limites de la politique pacifique. Ainsi se créera un sentiment de confiance sans porter om-

brage aux autres puissances. L'échec de l'Angleterre par le veto de la Russie à la convention anglo-turque a rendu l'Angleterre plus accommodante avec la France pour la neutralisation du canal de Suez. L'appui moral de la France dans la question bulgare sera par contre utile à la Russie.

Bavière. — La Chambre des députés de Bavière, dans sa séance du 18 octobre, a discuté le budget du ministère de la guerre pour l'exercice 1887-1888. A l'occasion de cette discussion, plusieurs membres de la Chambre se sont élevés contre les mauvais traitements dont les soldats sont souvent victimes, dans l'armée bavaroise, et des faits intéressants ont été signalés.

Le député Aub, entre autres, a appelé l'attention du ministre de la guerre sur le cas suivant: Le soldat Frédéric Voegeléin, en garnison à Kempten, ne se distingue pas par la trop grande agilité de ses membres; il a fait, avant d'entrer dans l'armée, un métier qui l'a beaucoup fatigué et, par suite, il exécute un peu lentement les mouvements qui lui sont ordonnés. Or, voici ce qui s'est passé, il y a huit mois, un jour que le régiment revenait de l'exercice. Au moment où on allait rompre les rangs, le premier soldat Brehm tapa sur l'épaule de Voegeléin et lui dit: « Vous vous présenterez à sept heures et demie dans ma chambre. »

A l'heure dite, Voegeléin se présente. Brehm donne l'ordre à deux soldats qui se trouvent là de le coucher sur deux chaises, en appuyant la tête sur l'une des chaises et les jambes sur l'autre, et en le tenant ferme pour qu'il ne puisse pas bouger. Puis on étend une planche sur les jambes du malheureux et, sur l'ordre de Brehm, deux autres troupiers montent sur la planche; Brehm lui-même y monte après les troupiers et fait ainsi reposer le poids de trois hommes sur les jambes du supplicié, sous prétexte de les assouplir. Cela se passait en présence d'une quinzaine de soldats.

Le résultat du traitement a été que Voegeléin s'est trouvé presque paralysé pendant quelques semaines: malgré ses souffrances, il a essayé, pendant plusieurs jours, de faire son service; mais finalement vaincu, il a dû se rendre à l'hôpital, et il y est encore. Ce qui a mis le comble à l'indignation des habitants de Kempten, qui ont eu connaissance du fait, c'est que l'auteur de l'attentat est resté impuni jusqu'à ce jour.

D'autres députés signalent des faits analogues. Le député Orterer déclare qu'à Ansbach un sous-officier et un soldat maltraités par leurs supérieurs sont allés dans leur désespoir jusqu'à se suicider.

Autriche-Hongrie. — En recevant les délégations, l'empereur d'Autriche a constaté que les relations extérieures continuaient à être excellentes. Il a exprimé l'espoir que la question bulgare pourra conserver son caractère local et être résolue finalement d'une manière qui réponde aux vœux des Bulgares en même temps qu'aux stipulations des traités et aux vœux de l'Europe. Malgré le sentiment d'insécurité qui persiste à dominer en Europe, il existe de bonnes raisons de croire que, grâce aux efforts persévérants et à l'union étroite des puissances intéressées en faveur du maintien de la paix, il sera possible d'écarter encore toute tentative qui pourrait être faite de troubler cette paix.

Russie. — Une lettre de Pétersbourg, publiée par le *Nord* constate qu'il y a deux courants d'opinion en Russie: l'un en faveur d'une alliance avec la France, qui trouve un écho sympathique dans toutes les classes de la société russe; l'autre qui repousse cette alliance comme pouvant donner de grosses déceptions à la Russie. Le correspondant du *Nord* dit qu'il y a à prendre une situation intermédiaire. Il est certain que l'équilibre européen, actuellement, est rompu au détriment de la Russie et de la France. L'équilibre peut-être rétabli sans qu'il y ait besoin d'alliance.

CANTON DE FRIBOURG

Une loterie tépelette. — D'après la *Liberté*, l'Imprimerie catholique liquide son fond de magasin au moyen d'une loterie de cinquante mille billets à un franc. La *Liberté* annonce cette grande nouvelle dans son supplément de mercredi par la délicate phrase suivante:

« Nous apportons à nos zéloteurs et zélatrices une grave et consolante nouvelle. »

Nous trouvons dans le même factum l'aveu suivant qu'il est bon d'enregistrer:

« La bonne presse, dit l'écrivain tépelet, n'est malheureusement pas en faveur auprès des honnêtes gens. »

Bravo! voilà au moins qui est sincère et vrai.

Le Grand Conseil se réunira le 8 novembre. L'ordre du jour porte la nomination du bureau de l'Assemblée, du président du Conseil d'Etat et du Tribunal cantonal et d'un membre de cette cour; la gestion et le budget pour 1888; des projets de loi sur les auberges, sur l'assurance du bétail, etc.

Le Conseil d'Etat a autorisé l'administration vaudoise des travaux publics à faire étudier sur le territoire fribourgeois un projet de route de montagne passant sur le col du Jaman et venant se souder à la route dite de l'Hongrin.

Le gouvernement a convoqué celui de Neuchâtel pour le 3 novembre, à une conférence, à Lausanne, entre les trois cantons de la correction supérieure pour s'occuper des nouvelles dépenses à faire concernant le dragage de la Broye, à son embouchure, et le prolongement des môles de la Sauge.

Le Conseil d'Etat de Neuchâtel a décidé de se faire représenter à cette réunion, mais pour déclarer que ce canton entend être déchargé de toute dépense ultérieure concernant les travaux de l'autre côté du lac, l'association pour les travaux de la correction supérieure étant rompue et les travaux ayant été définitivement reçus par l'autorité fédérale.

GRUYÈRE

Il est bon et juste que chacun gagne sa vie en travaillant, mais il est des cas où, par suite d'une position exceptionnelle ou de la vente d'une marchandise de première nécessité, certains négociants semblent abuser de l'ignorance et de la patience du public; tel est actuellement le cas pour MM. les bouchers de notre ville. En effet, il est de notoriété publique (les éleveurs de bétail peuvent en témoigner) que le bétail de boucherie est acquis par MM. les bouchers à des prix exceptionnellement bas et que ces derniers n'ont cure d'en faire profiter leur clientèle.

Nous engageons vivement MM. les bouchers, — cela dans leur propre intérêt, — à prendre l'initiative d'une modification très sensible dans leurs prix et à suivre l'exemple que leur ont donné quelques-uns de leurs confrères. Ainsi, à Soleure, ils viennent d'élaborer un nouveau tarif; ils vendront dorénavant le bœuf à 45 et 50, le mouton et le veau à 50 et 70, et la viande de vache à 30 centimes la livre.

En engageant MM. les bouchers à baisser le prix de la viande et en disant qu'ils ont tout intérêt à le faire, cela peut paraître quelque peu paradoxal et cependant cela est vrai. Ce n'est que grâce à cet esprit de corps et de solidarité qui anime la confrérie de MM. les bouchers que le prix de la viande n'a pas subi une baisse proportionnelle à celle qu'a subie le bétail. Pourquoi les consommateurs de leur côté ne se ligueraient-ils pas aussi dans le but d'obtenir une viande de qualité à des prix abordables pour toutes les bourses. La chose est facile, nous n'avons qu'à suivre l'exemple donné ailleurs, créons une boucherie coopérative. Nous sommes persuadé qu'une entreprise de ce genre serait féconde en heureux résultats. Mais avant de prendre l'initiative d'une telle démarche, nous engageons vivement MM. les bouchers de réfléchir et d'imiter leurs confrères de Soleure.

AGRICULTURE

Foires. — La dernière foire de *Sursee* a été très forte, mais les prix fortement en baisse. Il y a manqué d'argent et de fourrage. Environ 1500 têtes; génisses portantes de 280-320 fr.; bœufs gras de 800-1000 fr. la paire. — *Moudon*, 17 octobre: 400 vaches de 250-450 fr.; 80 paires de bœufs de 800 à 1200 fr.; nombreuses transactions. — *Echallens*, 20 octobre: 1100 vaches et génisses; 100 bœufs. — *Delémont*, 18 octobre: 434 bêtes à cornes; bœufs de 5-6 ans, 600 fr. la paire; vaches, 320 fr.; génisses portantes, de 260-300 fr.; vaches ordinaires, 180 fr.; chevaux de choix, 650 fr.

Il a été amené sur le champ de foire de Châtel-St-Denis, le 31 octobre, environ 500 pièces de gros bétail. Les transactions ont été assez nombreuses et les prix ont subi une diminution assez sensible depuis la foire de la St-Denis. Il y avait passablement de marchands étrangers, mais ils n'ont pas fait d'achats importants. Dans les circonstances actuelles, ce résultat était à prévoir et il n'a d'ailleurs point surpris les éleveurs de bétail et les campagnards.

Le marché réservé au menu bétail était bien fourni: les porcs prêts à l'engrais étaient nombreux; ils se sont vendus un peu en baisse sur les prix des der-

nières foires de Fribourg. On a constitué un bureau de moutons et de moutons de catégorie a trouvés par les cultivateurs.

Tous les engrais diffèrent par leur composition et est quelques-uns sont plus convénients. C'est de mouton attiré par les arbres et donne de la vache attirée par les arbres et donne des engrais liquides qui sont surtout très utiles pour le guano ou toutes les autres matières fertilisantes. Les marcs de phosphate fossile pulvérisés et mélangés avec du kil. de phosphate aussi très efficace.

La plupart des engrais aux chiens et pour les chiens sont faitement utilisés. Les phosphates en fabrication laissent les os de chaux qui ne sont pas vendus mais beaucoup brûlés dans le four du phosphate de chaux au point de vue des cendres lorsqu'on vient de jaunir encore utiliser les cendres de la bûche en plâtres. Quand on brûle sur un bûche restent noirs, mais ensemble au moment de la cuisson vient ainsi une phosphate de chaux.

Les drèches de la dernière année pour la nourriture des denrées alimentaires pareils de constance dans les brasseries pendant la dessiccation pour en faire un pain. Cette nourriture est de 33% de grains et 97% de drèches. D'après ce qui est constaté par 1 litre de ce produit nutrition du chevreuil plus facilement. L'avantageusement de poids vif. Les produits viennent de la formation de la formation de la brasserie.

Le canton de Fribourg qui possède un grand nombre d'avons sous les yeux concernant la situation du bétail, aux propriétés avait en 1886 dans le département de bétail bovin, 18,193 chèvres. 3489 propriétaires de cette branche de

A la boulangerie chaque dimanche un bonbon meringues garnies. Il exécutera à la toutes les commandes telles que: *vaches vermicelles, gâteaux divers* en pièces montées en biscuits.

Se recommande Emil

éunira le 8 novembre. L'ordination du bureau de l'Assemblée Conseil d'Etat et du Tribunal de cette cour; la gestion de 1888; des projets de loi sur le bétail, etc.

l'administration va à faire étudier sur le territoire de route de montagne et venant se souder à la

voqué celui de Neuchâtel conférence, à Lausanne, la correction supérieure pour dépenses à faire concernant son embouchure, et le pro-Sauge.

Neuchâtel a décidé de se faire un mais pour déclarer que déchargé de toute dépense travaux de l'autre côté du travaux de la correction et les travaux ayant été autorité fédérale.

GRUYÈRE

chacun gagne sa vie en trans, par suite d'une position vente d'une marchandise certains négociants semblent la patience du public; tel pour MM. les bouchers de de notoriété publique (les en témoigner) que le bés par MM. les bouchers à t bas et que ces derniers er leur clientèle.

ent MM. les bouchers, — ét, — à prendre l'initiative sensible dans leurs prix leur ont donné quelques-nsi, à Soleure, ils viennent ; ils vendront dorénavant ton et le veau à 50 et 70. centimes la livre.

ouchers à baisser le prix qu'ils ont tout intérêt à le quelque peu paradoxal et e n'est que grâce à cet rité qui anime la confrérie prix de la viande n'a pas nelle à celle qu'a subie le mateurs de leur côté ne dans le but d'obtenir une ix abordables pour toutes acile, nous n'avons qu'à urs, créons une boucherie persuadé qu'une entrende en heureux résultats. initiative d'une telle dévement MM. les bouchers s confrères de Soleure.

CULTURE

foire de Sursee a été très nt en bai-se. Il y a man-ge. Environ 1500 têtes; 320 fr.; bœufs gras deoudon, 17 octobre: 400 paires de bœufs de 800 à sactions. — Echallens, génisses; 100 bœufs. — bêtes à cornes; bœufs vaches, 320 fr.; génisses achés ordinaires, 180 fr.;

nières foires de Bulle et de Romont, mais de manière à constituer un bénéfice à l'éleveur. Quantité de chèvres et de moutons. Ce qu'il y avait de gras dans cette catégorie a trouvé preneur à des prix assez rémunérateurs.

Tous les engrais ne doivent pas être employés indifféremment pour la fumure des arbres fruitiers. Il en est quelques-uns qui entraînent avec eux des inconvénients. C'est ainsi que les fumiers de cheval et de mouton attirent le puceron lanigère qui épuise les arbres et donne naissance aux chancres, le fumier de vache attire les vers blancs; les fumiers non fermentés engendrent le blanc des racines. Ce sont les engrais liquides et les marcs de pommes qui doivent surtout être employés. Les purins, la colombine, le guano ou toutes autres matières fécales délayées et largement étendues d'eau donnent d'excellents résultats. Les marcs de pommes mélangés avec du phosphate fossile pulvérisé dans la proportion de 15 à 20 kil. de phosphate pour 100 kil. de marc agissent aussi très efficacement.

La plupart du temps, les os de cuisine sont jetés aux chiens et perdus alors qu'ils peuvent être parfaitement utilisés. Les agriculteurs achètent des phosphates en fabrique et les paient bien cher. S'ils brûlaient les os de cuisine ils obtiendraient du phosphate de chaux qui ne leur coûterait rien. Quelques ménagères les vendent aux chiffonniers, c'est très bien; mais beaucoup d'autres les perdent. Et pourtant; brûlés dans le fourneau de la cuisine ils produisent du phosphate de chaux qui augmente la valeur des cendres au point de vue agricole. Il est vrai que ces cendres lorsqu'on s'en sert pour la lessive ont l'inconvénient de jaunir et de tacher le linge, mais on peut encore utiliser les os en les faisant calciner sur un petit bûcher en plein air. Frais ou vieux, ils sont tous bons. Quand on en a une certaine quantité on les brûle sur un bûcher de bois bien sec; ceux de dessus restent noirs, mais ils se valent tous. On les pile tous ensemble au moyen d'une bûche de bois et l'on obtient ainsi une poudre qui n'est autre chose que du phosphate de chaux.

Les drèches de brasserie de plus en plus employées pour la nourriture du bétail ont fait, pendant ces dernières années, leur entrée dans le commerce des denrées alimentaires pour les animaux. Avec des appareils de construction nouvelle, on parvient, dans les brasseries par une douce chaleur à obtenir rapidement la dessiccation des drèches, dessiccation suffisante pour en faire une marchandise facile à expédier au loin. Cette nourriture contient 28% de protéine et 33% de graisse et se distingue surtout par son degré extrêmement élevé de digestibilité, environ 97%. D'après des expériences on pourrait remplacer dans la nourriture des chevaux, 2 litres d'avoine par 1 litre de cette drèche et cela sans que l'état de nutrition du cheval en souffre et sans qu'il transpire plus facilement. Les bœufs et les vaches consomment avantageusement 8 kil. de drèche par 500 kil. de poids vif. Les propriétés nutritives des drèches proviennent de la double fermentation à laquelle elles ont été soumises, une première fois lors de la transformation de l'orge en malt et une seconde fois lors du brassage.

Le canton de Zurich est un des trop rares cantons qui possèdent un bureau de statistique agricole. Nous avons sous les yeux le volume qu'il vient de publier concernant la statistique de l'année 1886 relatif au bétail, aux propriétés et aux arbres fruitiers. Il y avait en 1886 dans le canton de Zurich: 88.637 têtes de bétail bovin, soit 279,1 par 1000 habitants ou 79,1 par kilomètre carré cultivé; 5317 chevaux, soit 16,1 par 1000 habitants; 25,971 porcs; 941 moutons et 18,193 chèvres. L'apiculture était entreprise par 3489 propriétaires possédant ensemble 20,060 ruches, cette branche de l'agriculture a fait un immense pro-

grès dans le canton de Zurich depuis 1876. Pendant les dix dernières années, le nombre des propriétaires de ruches s'est augmenté de 289 et celui des ruches de 4630. Les arbres fruitiers sont au nombre de 1,685,625 se répartissant comme suit d'après les espèces: 727,880 pommiers, 564,574 poiriers, 106,353 cerisiers, 24,658 noyers, 164,213 arbres d'autres sortes et 97,647 espèces diverses en espaliers ou en pyramides.

VARIÉTÉS

Le Carillon de Genève publie l'amusante fantaisie qui suit:

< Vous savez ce que c'est que le fromage. Bien plus, j'ose dire que vous l'aimez; car, au dessert, qu'y a-t-il de meilleur, avant le café, qu'une petite tranche de ce comestible succulent et odorant, qui vous fait trouver meilleur goût au vin que vous buvez.

> Eh bien, ce que j'ai à vous dire vous intéressera. Figurez-vous qu'il y a une question de fromage.

> Le fromage est dans le marasme, et ce sont les fromagers de la Franche-Comté qui s'en sont aperçus, et ces braves gens font retentir les airs de leurs cris et de leurs gémissements. Ah! ils ont de bonnes raisons pour se plaindre, allez. Tout le monde sait que, sous le nom de gruyère, ils confectionnent un fromage qui ne vaut pas autant que les fromages suisses, mais qui, en revanche, coûte plus cher. Pourquoi ce fromage s'appelle-t-il du gruyère? Personne n'en sait rien. Toujours est-il que, dans le canton de Fribourg, il y a d'autres fabricants de fromage qui ont l'audace de donner à leur produit le nom de fromage de Gruyère, et de l'introduire en France pour le vendre sous cette dénomination.

> On n'a pas d'exemple d'une concurrence aussi déloyale.

> Aussi les fromagers français se sont ils émus. Ils ont adressé à la Chambre une pétition en bonne et due forme pour signaler le fait, et l'on prétend qu'un arrêté va interdire la vente en France de tout gruyère dont on ne pourra justifier la provenance française.

> On m'assure également que les horlogers franc-comtois, encouragés par cet exemple, vont demander qu'il soit interdit de vendre en France, sous le titre de montres de Genève, d'autres produits que ceux provenant de Besançon.

Dans un restaurant où les vins sont mauvais et les prix très élevés, un étranger se met à table et demande une bouteille de vin blanc. Il en boit un verre et fait claquer sa langue, en disant de façon à ce que le restaurateur l'entende:

— Excellent, fameux, très bonne marque.
L'hôte tout réjoui, s'approche et dit:
— Il est bon, n'est-ce pas?
— Oh! très bon, répond l'étranger, et je m'y connais, je suis du métier.
Ah! vous êtes marchand de vins?
— Non, marchand de vinaigre!

Avez-vous rapporté beaucoup de peaux de votre dernière campagne contre les ours?
— Je n'en ai rapporté qu'une, mais la plus précieuse de toutes: la mienne.

Le comble de la galanterie:
Refuser de battre les cartes, parce qu'il y a des dames dans le jeu!

Réflexion d'un bohème.
On est en train de faire des quêtes pour les inondés.
— On devrait bien aussi en faire pour ceux qui sont à sec.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTRENNES FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES
1888

publiées par L. GRANGIER, professeur.

Le XXII^e volume de cette jolie publication vient de paraître. Un simple coup d'œil suffira pour se convaincre qu'il ne le cède en rien aux précédents, tant sous le rapport de l'intérêt et de la variété des articles que sous celui des illustrations et des soins apportés à l'arrangement typographique. C'est surtout en parcourant la collection des *Étrennes fribourgeoises* qu'on peut se rendre compte de la quantité de renseignements curieux, de notices intéressantes et inédites, de biographies, etc., se rattachant à l'histoire du canton de Fribourg, contenus dans les 22 années de cette publication. Pour ne parler que des *coraules et chants populaires*, la collection que nous présentent les *Étrennes* forme un recueil unique. Au point de vue de l'étude des patois romands, c'est là une source qui n'est pas à dédaigner.

Nous ne disons rien de la partie qui concerne le calendrier, la nomenclature des foires et l'annuaire des autorités et fonctionnaires du canton; on s'attache chaque année à y apporter plus d'exactitude et de soins.

Somme toute, ce petit volume se recommande tout particulièrement au public fribourgeois et suisse auquel il fournira quelques lectures intéressantes et récréatives. Nous lui souhaitons donc bon accueil partout où il se présentera.

En vente à l'imprimerie de ce journal, au prix de 1 fr. l'exemplaire.

Il vient de paraître, chez MM. Schröter & Meyer, à Zurich, le *Calendrier de ménage* pour 1888. Comme les années précédentes, ce calendrier simple, mais pratique et indispensable pour toute famille, est disposé en forme d'almanach et contient nombre de renseignements très utiles pour les ménagères. Nous ne pouvons que le recommander. Il est en vente pour le prix de 1 fr. dans toutes les librairies et papeteries.

HORAIRE D'HIVER

BULLE - ROMONT

		Matin	Matin	Soir	Soir
BULLE	Dép.	5 —	10 15	2 05	7 40
Vaulruz	>	5 13	10 32	2 20	7 55
Sales	>	5 21	10 42	2 28	8 03
Vuisternens	>	5 30	10 52	2 37	8 12
ROMONT	Arr.	5 43	11 07	2 52	8 27

ROMONT - BULLE

		Matin	Matin	Soir	Soir
ROMONT	Dép.	8 23	12 15	3 27	9 23
Vuisternens	>	8 44	12 37	3 48	9 44
Sales	>	8 55	12 49	3 59	9 55
Vaulruz	>	9 02	12 57	4 07	10 02
BULLE	Arr.	9 15	1 10	4 20	10 15

Mercuriale du marché de Bulle
du 3 novembre 1887.

	Fr.	Cl.	Fr.	Cl.
Froment (halle) les 100 kilos	22	—	25	—
Avoine » » 100 »	15	—	18	—
Pommes de terre » 20 litres	—	65	—	80
Porcs gras (marché) 1e 1/2 kilo	—	48	—	50
Beurre 1e 1/2 kilo	1	40	—	1 50
Oeufs 6 à 8	—	60	—	—
Viande de bœuf . . . 1e 1/2 kilo	—	60	—	65
Viande de mouton . . » »	—	70	—	—
Viande de veau viv. . » »	—	48	—	55
Pain blanc » »	—	36	—	—
Fromage gras » »	—	50	—	55
Fromage maigre . . . » »	—	30	—	40
Fromage blanc (sérac) » »	—	15	—	18
Vacherin la pièce	—	60	—	65

On évitera les contrefaçons

du véritable *Cognac ferrugineux Golliez* en vérifiant attentivement chaque flacon qui doit porter le nom de Fréd. Golliez et la marque déposée des *deux palmiers*.

Le véritable Cognac Golliez compte 14 ans de succès et vient d'être récompensé en 1887 par deux médailles d'or à Paris et Lyon et trois grands diplômes d'honneur au Havre, Vincennes et Boulogne-sur-Mer.

Il convient à toutes les personnes délicates, faibles, frileuses, sujettes au froid de pieds et des mains, et dissipe les pâles couleurs.

Dépôt général: *Pharmacie Golliez à Morat*. En vente dans la plupart des pharmacies et bonnes drogueries (H-26-X).

A la boulangerie du soussigné, on trouvera chaque dimanche un beau choix de
bonbons fins,
meringues garnies et choux à la crème.
Il exécutera à la satisfaction de ses clients toutes les commandes qui lui seront prescrites, telles que: *vacherins et vacherins aux vermicelles, gâteaux au moka, crèmes diverses et dames-blanches*, pièces montées en *nougat, macarons et biscuits*.
Se recommande
Emile Berthoud,
584] boulanger, à Bulle.

Charron.
Un jeune homme, ayant fait un bon apprentissage de charron et muni de bons certificats, désire se placer. Prétentions modestes. S'adresser à l'imprimerie du journal qui indiquera. [585]
Dimanche 13 novembre 1887:
Cassée
à la pinte de l'Union fédérale
à Sales (Gruyère).
Réception cordiale.
580] Félicien DUPONT, aubergiste.

Dimanche 20 novembre:
Cassée à l'auberge du Tirage
à BULLE
Bonne musique et danse.
Invitation cordiale.
578] Martin MORAND, tenancier.
Dimanche 13 novembre: [567]
CASSÉE
au café de la Poste, Epagny.
Réception cordiale.
Ch. BUSSARD.

Dimanche 20 novembre:
CASSÉE
à la pinte de l'UNION, à Marsens.
Bonne réception. [582]
On offre à vendre:
Un **grand billard**. — S'adresser au bureau du journal. [561]
Au Café-Chocolat: [537]
Chaque dimanche, *beignets et gâteaux*.

Elles devraient se trouver dans chaque famille. Lenk, cant. de Berne. Avec plaisir et reconnaissance, je puis vous annoncer que les Pilules suisses du pharmacien R. Brandt, que vous m'avez envoyées, ont agi à mon entière satisfaction. Je souffrais depuis plusieurs années de crampes d'estomac de constipation, de flatuosité, de dérangement de bile, d'un peu d'hydropisie, etc., et j'ai obtenu de très bons résultats. J'atteste que les Pilules suisses sont un des meilleurs et des plus efficaces remèdes contre les maladies de l'estomac. (Sig.) Chr. Tritten père, Gutenbrunn-Güsch. Légalisation de la signature. Lenk, J. Marggi, greffier. Les Pilules suisses du pharmacien R. Brandt se trouvent dans les pharmacies au prix de 1 fr. 25 la boîte; mais il faut toujours exiger la croix blanche sur fond rouge et la signature de R. Brandt.

Ou met spécialement en garde contre les fausses Pilules suisses qui existent en Suisse. Les acheteurs inattentifs ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes du dommage qu'ils s'attireront. [573]

Avis important.

Tous les créanciers de Louis PASQUIER, maître-boucher, à Albeuve, ainsi que toutes les personnes qui ont des prétentions quelconques à faire valoir contre lui, sont invités à se faire inscrire avec indication de la somme et dépôt du titre, auprès du greffe de la Justice de paix d'Albeuve, d'ici au mardi 8 novembre prochain, à 6 heures du soir, cela dans le but de faciliter l'arrangement que ce débiteur veut prendre avec ses créanciers et ses enfants mineurs.

Albeuve, le 24 octobre 1887.
Le greffier de la Justice de paix : L. Duvois. [566]

Mises de bois.

Il sera exposé en mises publiques à l'hôtel de l'Écu, à Bulle, le **jeudi 17 novembre** prochain, dès les 2 heures du jour, de 90 à 100 plantes de sapin sur pied, propres à billons et constructions, situées au Gros-Hautin, au-dessus du Pâquier. Conditions de paiement favorables.

Pour voir les bois, s'adresser à M. Etienne Castella, à Ferpiceloz, lequel se transportera sur les lieux à la demande des amateurs les vendredi et samedi 11 et 12 novembre.

Bulle, le 28 octobre 1887.
MENOU, notaire. [571]

M. Maillard continue à liquider tous les articles de son commerce à très grand rabais.

Lingerie, cols, parures, cravates pour messieurs de 10 à 30 cent. pièce.

Lavallières, fichus, gants, Fleurs artificielles, vases d'église à fort rabais.

A REMETTRE EN BLOC à des conditions avantageuses. Location du magasin avec un bel agencement. [442]

Epicerie L. Treyvaud,
BULLE [342]
Grand choix de conserves.

CACAO SOLUBLE
Suchard
EXCELLENTE QUALITÉ
PRÉPARATION INSTANTANÉE

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le **second jeudi après la foire**, sur la place du Tilleul, à BULLE.

Se recommande

A. Raggembass, fal. de limes, successeur de Ph. Guidi, 261, rue de Morat, Fribourg. [463]

Les hernieux trouveront aide et conseil dans la brochure: « Les hernies du bas-ventre et leur guérison, un conseiller pour les hernieux. » qu'on peut se procurer gratis par la librairie de J. Wiaz, à Grueningen (Zurich). [575]

LA Filature de lin Burgdorf se recommande pour le filage à façon de lin, de chanvre et d'étoupes. — La matière est filée dans toute sa longueur. Ouvrage soigné. Prompte livraison du fil. — Sur demande, l'établissement se charge aussi du tissage.

DÉPÔTS:
BULLE: chez M. Eugène Wæber.
ROMONT: chez M. F. Ayer-De-mierre. (H3810Y) [524]

LE CACAO VAN HOUTEN
le meilleur et le plus avantageux.

1/2 kilogramme suffit pour 100 tasses de chocolat.

Se vend à BULLE chez Mme Vve Remy, confiserie; à ROMONT chez M. Widmer-Mettler, négociant. [531]

2 médailles d'or — Paris et Lyon 1887.
4 diplômes d'honneur en 1887 au Havre, Vincennes, Lyon, Boulogne-sur-Mer.

Le véritable **COGNAC GOLLIEZ** ferrugineux

apprécié depuis 14 ans pour sa réelle efficacité contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, la faiblesse générale ou locale, la lassitude, est, en même temps, un **réconfortant, stimulant et fortifiant** par excellence à employer pendant la saison froide et humide.

Eviter les contrefaçons en demandant expressément le **Cognac Golliez**, marque des deux palmiers.

Le flacon de 500 gr., 2 fr. 50. — Le litre, 5 fr.

DÉPURATIF GOLLIEZ au brou de noix ferrugineux, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.

ALCOOL GOLLIEZ à la menthe et camomille, en flacons de 1 et 2 fr.

SPECIFIQUES GOLLIEZ contre les engelures et crevasses, en flacons de 50 cent. et 1 fr.

INTERNUM AMÉRICAIN à la marque des deux palmiers, en flacons de 75 cent. et 1 fr. 50.

Dans toutes les pharmacies du canton. (H24X) [586]

A la Violette.

ÉTABLISSEMENT CAFÉ-CHOCOLAT

dans la maison de M. BREUCHAUD, ancien magasin Vialo frères.

Café noir	le verre	15	Pommes de terre rôties	la portion	10
Café au lait	la tasse	10	Farineux divers, macaronis	»	—
Chocolat, bonne qualité	»	10	Pâtisseries diverses, gâteaux,	»	—
Lait	»	10	petits pains.	»	—
Thé de famille (sucre et lait)	»	20	Oufs durs et à la coque	la pièce	10
Beurre, fromage	la portion	10	» sur le plat (suivant le nombre).	»	—
Bouillon simple	la tasse	10	Pain de ménage	la portion	05
» avec œufs	»	20	Rafraîchissements, sirops divers, le verre	10	
Soupes variées	l'assiette	15	Eaux gazeuses, etc., etc.	»	—

Cet établissement bien tenu ne manquera pas de rendre de bons services au public qui voudra bien lui accorder sa confiance. Il peut compter sur un service prompt et soigné, car le tenancier fera tout son possible pour mériter l'estime de sa clientèle. [536]

Manufacture de sacs et cornets en papier

F. ANTHONIOZ
FRIBOURG
Maison fondée en 1869.

Diplôme à l'exposition de Zurich 1883 pour ses produits supérieurs.

DÉPÔT GÉNÉRAL
de tous les genres de sacs en papier à l'épicerie L^e TREYVAUD, Succ. de P. Michel, à BULLE

PAPIERS EN GROS
Impression de raisons de commerce sur les sacs, cornets, enveloppes, factures. [436]
N. B. Ne pas confondre avec l'Industrielle.

J. HERMANN, à Marbach
(canton de Lucerne),

envoie franco contre remboursement, mais pas au-dessous de 7 livres (3 1/2 kg.):
Bonnes plumes de lit neuves à 75 c., 1 fr. 50, 1 fr. 70, 2 fr., 2 fr. 20, 2 fr. 70, 3 fr., 3 fr. 50.

Duvet tout blanc à 4 fr., 4 fr. 50, 5 fr. 50, 6 à 9 fr. la livre. Je rends particulièrement attentif sur le **duvet blanc** de canard à 2 fr. 20 la livre. Ce qui ne convient pas est échangé très volontiers. [526]

LE MESSAGEUR BOITEUX

de Berne et Vevey vient de paraître et se vend partout.
Prix: 30 centimes.

La vente en gros de l'almanach sera refusée à tout débitant, libraire ou colporteur, qui vendra le **Messageur boiteux** en dessous du prix sus-indiqué. (H7754X) [568]
Lertscher & fils, éditeurs, Vevey.

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger

CORS AUX PIEDS
cals, durillons, verrues

est, selon de nombreuses attestations

L'Acétine
du pharmacien Wankmiller, à Weilheim. — Prix: la boîte 1 fr. 50. — Dépôts: pharmacies, à BULLE, Rieter et Sudan. (H81842) [517]

Au moulin de Bulle:
Echange de grains et moutures diverses à façon.
Bourre d'épeautre.
Prix modérés. [434]

Aux malades

qui souffrent de: Maladies de l'estomac et des intestins, ver solitaire, affections des poumons, du larynx, du cœur, phthisie, maladies du bas-ventre, de la vessie, de la peau, goître, affections des glandes, des yeux, des oreilles et du nez, goutte, rhumatisme, affections de l'épine dorsale, maladies du système nerveux, maladies des femmes, pauvrete de sang, est à recommander la brochure:

Traitement et guérison des maladies
GUIDE DES MALADES délivrée gratuitement par la librairie de A. Niederhäuser, à Granges (Soleure) et par l'imprimerie Emile Lenz, à Bulle. [574]

Avis important.

A vendre, à distraire et à bon marché, quelques chars de **foin et regain** de première qualité.
S'adresser à GREMAUD, tanneur, Riaz. [577]

Etrennes fribourgeoises et almanachs divers chez **Ch. MOREL**, libraire-papetier. [579]

VER SOLITAIRE

M. Brémlecker, méd. prat., à Glaris. Vous avez opéré l'expulsion complète du ver solitaire (avec tête) en deux heures, après que j'eus essayé divers autres remèdes sans aucun résultat. Davos-Dorfl, fév. 1887. H. Grasser. Point de cure préparatoire! Aucun dérangement professionnel! [576]

Librairie-papeterie
Timbres en caoutchouc
Charles MOREL, à Bulle.

A. DEMIERRE
médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE [514]

sera à **Château-d'OEx** le 11 et 12 nov.

Au demi-prix ordinaire, toutes sortes de papiers à écrire, soit: Une papeterie à 2 fr.

Prix ord. du mag.
Dans une jolie boîte Fr. — 40
100 feuilles papier de poste » 2 —
100 enveloppes petit et grand format » 1 —
12 plumes d'acier de meilleure qualité » — 30
1 manche de plume et 1 crayon » — 20
1 flacon d'encre noire de chancellerie » — 30
à 2 fr. au lieu de Fr. 4 20
10 pap., 17 fr.; 5 pap., 9 fr. [512]

On n'a qu'à commander une papeterie à 2 fr. Envoyez, s'il vous plaît, le montant en timbres-poste, si non remboursement.

Niederhäuser, papeterie, Granges (Soleure).

Factures, Etiquettes en parchemin, etc.

Prix des plus modérés.

ENVELOPPES COMMERCIALES avec impression de la raison sociale, depuis 5 fr. le mille.

PAPIER A LETTRES grand et petit format, depuis 10 c. les 3 cahiers.

Ciment universel

de la FABRIQUE DE CIMENT PLEUS - STAUFER, à Oftringen.

Indispensable dans chaque ménage pour raccommoquer la vaisselle ou n'importe quels autres objets, soit en verre, porcelaine, bois ou corne, etc. — Pas de couture. — Surpasse tout ce qui existe en ce genre.

Prix du flacon: 60 cent.; forte remise en prenant par 6 ou 12 flacons.
Dépôt pour le district de la Gruyère à l'imprimerie EMILE LENZ, à Bulle.

Changez les anciennes indications noircies de vos baromètres!! En vente à l'imprimerie de ce journal à 10 c. l'exemplaire sur bon papier blanc.

Médicament

pour disposer les vaches à devenir pleines, préparé par

M. Meyer, vétérinaire, Baden (Suisse).
PRIX: 1 fr. 50. [418]

Un beau verrat,

pure race du pays et de couleur jaune, est à la disposition des éleveurs chez ULDAY, route de Morlon, à Bulle. [583]

On demande pour **Nouvel-An: Un apprenti-marchal.** Conditions favorables. S'adresser au bureau du journal. [581]

A louer: Au centre de la ville de Bulle, deux grands locaux, pouvant servir de magasins ou de bureaux, l'un pour y entrer de suite et l'autre pour le 1^{er} mai prochain. S'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [405]

Un bon scieur, bien exercé à l'aise, placé de suite ou pour **Nouvel-An.** Il prendrait aussi une scierie à son compte. S'adresser au bureau du journal. [555]

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1 a. 6 m.
Pour l'Etranger le payable d'avance.
Prix du numéro
On s'abonne à tous de poste

BULLE

Ce n'est pas l'...
Du jour au lende...
prendre un autre...
ont dit la veille d...

Il n'y a là rien...
lement de choses...
peuple fribourge...
raient misérable...
arrête et qu'ils c...

Pendant des s...
cordes politiques...
tutions politique...
nommer leurs c...
journaux n'ont p...
tiques, d'exciter...
Aujourd'hui, le t...
drapeau pacifiqu...
gens qui s'y laiss...

C'est la Liber...
ces réflexions.

« Le bon sens...
compte de l'inan...
au-dessus de ce...
en finir avec cet...
quement, ne mèn...
tient des ferme...
bien-être de la p...

Si les politic...
tes qui les font...
étroite école n'e...
rent. »

Combien nous...
Que c'est bien d...
paroles et les ac...
faut-il pas pour...
nières élections?

FEUILLE

Les suite

Un soir de l'hive...
trottoir de la gare...
rapide de sept heu...
Une main me fr...
mon ami Jacques.

— Où vas-tu?
— A Nice.
— Moi aussi; m...
— Parfait! nou...

Nous continuons...
sant. Comme nous...
son fourgon d'allé...
ressemble à un acc...
— En voilà un...
employés des postes...
seille!